

# COLLECTIF DES RÉSIDENTS DES MAISONS DU PART'ÂGE

## L'association

### Qui sommes nous ?

Le Collectif des Résidents des Maisons du Part'âge est une association à but non lucratif créée par et pour les résidents de l'EHPAD. Elle fonctionne selon la loi du 1er juillet 1901.

### Nos objectifs

- Favoriser l'inclusion et le vivre-ensemble
- Encourager la solidarité entre générations
- Organiser et soutenir des actions collectives et festives
- Donner une voix active aux résidents dans la vie de l'établissement

### Qui peut -être membre ?

- Membres de droit : tous les résidents de l'EHPAD
- Membres adhérents : personnes qui participent activement à la vie de l'association
- Membres bienfaiteurs : ceux qui soutiennent financièrement
- Membres d'honneur : partenaires ou personnes ayant contribué de façon remarquable

### Comment ça fonctionne ?

- Un bureau élu (président, vice-président, secrétaire, trésorier) gère l'association.
- Une assemblée générale annuelle permet à chacun de s'exprimer, voter et décider ensemble.
- Les ressources viennent des cotisations, dons, événements, subventions.

### Infos pratiques

- Siège social : 128 avenue de l'Armagnac – 40120 Roquefort
- Durée de l'association : illimitée
- Les décisions se prennent collectivement et démocratiquement.

## Nos élus

**Madame Ornon**  
*Présidente*



**Monsieur Barranger**  
*Vice président & résident*



**Madame Lachaume**  
*Trésorière*



**Monsieur Ducos**  
*Vice trésorier & résident*



**Secrétaire**  
*Ehpad Les Maisons du Part'âge*



**Madame Nogues**  
*Vice secrétaire & résidente*

